Au cœur de notre COMMUNAUTÉ

Politique des Familles et des Aînés
de la MRC des Pays-d'en-Haut

PLAN D'ACTION
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
2020-2024

MRC des PAYS-D'EN-HAUT

Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Mise en contexte

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson offre un cadre de vie rurale composé de paysages magnifiques et de services de proximité à ses résidents permanents. Située à quelques kilomètres des grands centres urbains et avec la présence de nombreux lacs et cours d'eau, c'est une destination de choix pour les villégiateurs et les amateurs de plein air. Cette proximité urbaine apporte cependant son lot de pressions quant à la disponibilité de divers services locaux, notamment en matière d'habitation, de transport, de santé et d'activités de nature communautaires.

Ces enjeux se déclinent en défis de taille et nous préoccupent quant à la vulnérabilité de certaines tranches de notre population : nos ménages défavorisés, nos jeunes familles, nos retraités ayant des revenus fixes ainsi que les personnes vivant seules et parfois de façon isolée. C'est donc avec tous ces constats que nous avons entamé notre processus de révision de notre politique qui vient démontrer l'importance que nous accordons à l'amélioration de la qualité de vie de nos familles et aînés massonais.

Coordonnée par la MRC, la Politique des Familles et des Aînés est le fruit d'une collaboration ancrée dans notre communauté, en rassemblant les citoyennes et citoyens impliqués, les groupes communautaires, les municipalités participantes, dont Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et les institutions, et de leur volonté partagée d'assurer un cadre de vie favorisant l'épanouissement des familles et des aînés.

Vision

Cette politique incarne et promeut une vision énoncée par les citoyens, et ancrée dans leur communauté : **« Les familles et les aînés font partie intégrante de la vitalité de notre territoire, de nos communautés ».**

Ainsi, dès l'adoption de sa Politique des Familles et des Aînés, la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson s'engage à :

- S'assurer de la réalisation des actions prévues au plan d'action triennal de la Politique des Familles et des Aînés;
- Exercer son rôle de catalyseur auprès des partenaires pour l'instauration de services et de mesures en faveur des familles et des aînés;
- Accueillir l'apport citoyen dans son processus décisionnel courant.

Définitions

FAMILLE Ancrée dans une dimension intergénérationnelle, la famille représente toute association de personnes liées entre elles par des liens de parenté, de consentement mutuel ou par la recomposition familiale.

AÎNÉ Toute personne âgée de 55 ans et plus issue de plusieurs générations ayant des habitudes, des situations de vie, des valeurs et des besoins différents, formant ainsi un groupe hétérogène.

Coût de l'habitation

1 ménage sur 4 CONSACRE **+ de 30 %** de son revenu pour se loger

325 MÉNAGES (soit 35 % des locataires et 20 % des propriétaires)

37 % des bâtiments résidentiels de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont des résidences secondaires.

SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

Enjeux

- Absence de résidence pour aînés
- Défavorisation sociale et matérielle, isolement, solitude
- Manque d'activités intergénérationnelles
- Implication bénévole stagnante
- Méconnaissance des services disponibles
- Sous-utilisation des services de transports collectifs et alternatifs
- Difficulté à maintenir de saines habitudes de vie

Objectifs

- Augmenter les occasions, les lieux et les activités de rencontres citoyennes.
- Développer l'offre d'activités intergénérationnelles.
- Reconnaître davantage les bénévoles.
- Promouvoir les services actuellement disponibles.
- Identifier les freins à l'utilisation plus importante des transports en commun et adapté.
- Assurer une pleine utilisation des aménagements extérieurs et favoriser les saines habitudes de vie.
- Assurer un filet communautaire assurant une intervention précoce auprès des personnes en perte d'autonomie.
- Pérenniser les sentiers existants et enjoliver le centre du village.
- Développer la participation citoyenne des jeunes.
- Attirer de nouveaux ménages, en particulier des jeunes familles.

Revenus

Salaire annuel brut médian

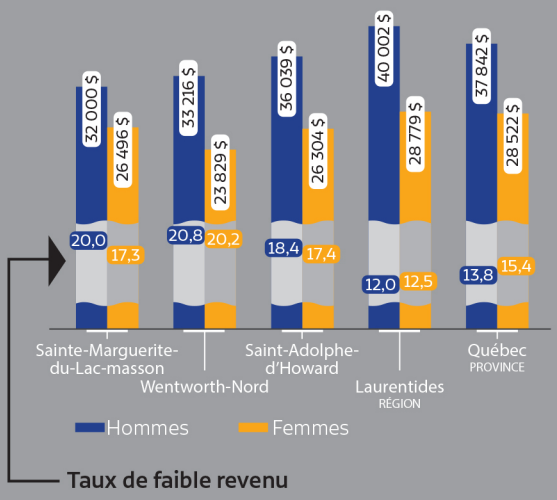

Personnes sous le seuil de faible revenu selon l'âge

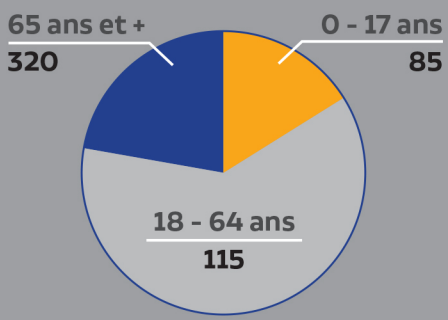

Défavorisation

Personnes isolées

46 % PERSONNES VIVANT SEULES ET MONOPARENTALES

38 % vivent seuls, **9 %** monoparentaux

Situation et lieu de travail

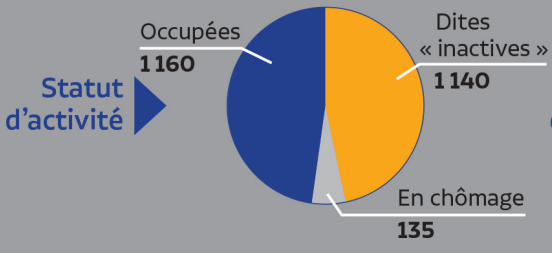

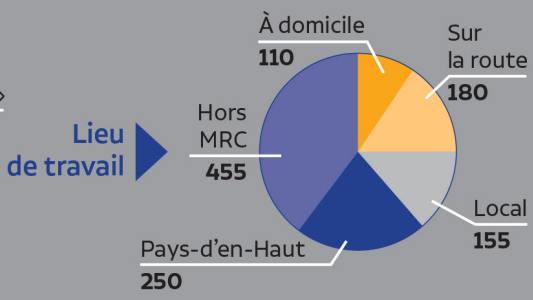

Temps de déplacement

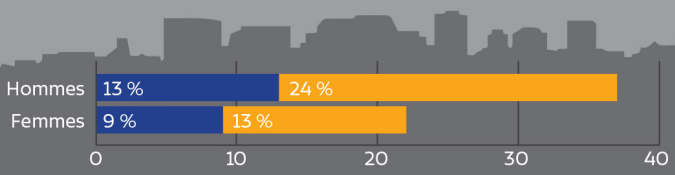

PLAN D'ACTION 2020-2024 DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

HABITATION

- Inclure un volet "résidence pour aînés" dans le portrait et diagnostic des besoins en habitation.

QUALITÉ DE VIE, SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

- Établir, en collaboration avec les groupes de la communauté, la nouvelle variété d'activités à développer.
- Maintenir la soirée de reconnaissance annuelle des bénévoles, dans un concept rassemblant les générations.
- Maintenir la diffusion des services locaux ou municipaux avec les outils de communication de la Ville.
- Créer des activités entre les jeunes et les aînés.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Organiser une campagne sur l'utilisation des transports collectifs et alternatifs.

SÉCURITÉ

- Installer des "bacs comestibles" à différents sites stratégiques dans la municipalité, à cibler avec le comité environnement.
- Organiser des conférences (kiosques) sur le thème de la santé des aînés.

AMÉNAGEMENT ET ESPACES EXTÉRIEURS

- Bonifier l'aménagement de mobiliers urbains dans les lieux publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles.
- Assurer des ententes à long terme avec les propriétaires de lots privés traversés par les sentiers, si possible notarier une servitude de passage.
- Installer du mobilier urbain aux endroits naturellement ombragés et créer des zones ombragées avec des filets, des parasols ou des arbres matures.
- Bonifier l'aménagement paysager des infrastructures municipales en favorisant les vivaces indigènes.

PARTICIPATION CITOYENNE

- Mettre en place un comité consultatif jeunesse, regroupant des jeunes et des représentants des organismes dédiés à ceux-ci.

INFORMATION ET COMMUNICATION

- Réaliser une "campagne de séduction" pour valoriser Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Pour la version complète rendez-vous au :
lacmasson.com

Plan d'action de la MRC

Les services locaux
au cœur de nos communautés

- F Maintenir les visites VIP pour les nouveaux parents dans l'ensemble de la MRC.
- I Poursuivre le projet de Maison des grands-parents.
- I Développer un volet MRC de l'Accorderie.
- A Poursuivre le projet de Maison de soins palliatifs et de Maison de répit pour les proches aidants.
- U Favoriser l'accès aux activités de loisirs et de plein air à l'ensemble des résidents, par des incitatifs économiques, dans un esprit de concertation et de complémentarité.
- F S'assurer de l'inscription régulière, à l'ordre du jour du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, de la situation des commissions scolaires et des services éducatifs.
- U Produire une étude d'impact portant sur l'effet des dérèglements climatiques sur l'économie du territoire de la MRC : vitalité des milieux, impact sur les entreprises et les emplois.
- U Brosser un portrait exhaustif du marché des emplois occupés par nos résidents et des impacts sur ces derniers.

L'habitation abordable
au cœur de nos communautés

- U Mettre en place et promouvoir une Politique de développement de l'habitation abordable.
- U Créer un Programme de soutien à l'accès à la propriété, avec la participation de l'entreprise privée.
- U Identifier les impacts et les solutions en matière d'habitation abordable et d'accès à la propriété.

Le transport et la mobilité
au cœur de nos communautés

- U Planifier et intégrer l'accès en transport actif et collectif au site du complexe sportif.
- U Diffuser et promouvoir, auprès de la population et des organismes, les initiatives développées par les organisations de transport.
- A Sensibiliser les municipalités aux enjeux de l'accessibilité universelle, pour les aînés et personnes à mobilité réduite, afin d'assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité.

La sécurité
au cœur de nos communautés

- A Assurer la pérennité du programme des Éclaireurs et Sentinelles.
- U Prioriser le soutien aux initiatives en saine alimentation de proximité et aux actions de sécurité alimentaire.
- U Documenter les enjeux de vulnérabilité sociale ainsi que la réponse adéquate en services dans la MRC.

La participation citoyenne et l'inclusion sociale
au cœur de nos communautés

- U Établir les processus menant à un budget participatif dans la MRC.
- F Ouvrir le Comité Familles à la participation et à la présence virtuelle des parents pour favoriser leur implication dans le développement de projets.

LÉGENDE

- A **Aînés**
- F **Familles**
- I **Intergénérationnelle**
- U **Universelle**

MERCI!

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la MRC des Pays-d'en-Haut tiennent à saluer et remercier toutes les personnes qui ont pris part à la démarche de révision et qui ont permis de rendre possible la présente politique :

- Le comité local des Familles et des Aînés de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
- Les élus responsables des Questions des Familles et des Aînés (RQF & RQA) et le personnel des municipalités participantes
- Les organisatrices communautaires et les agentes des saines habitudes de vie du CISSS des Laurentides
- Les organismes et les concertations qui ont participé activement aux travaux de révision
- M. Gabriel Dagenais, chargé de projet de la MRC, qui a su informer et coordonner les consultations et les adoptions des plans d'action dans les neuf municipalités locales
- Sans oublier les familles et les aînés qui ont hautement contribué aux travaux de révision, en faisant don de leur temps et en partageant leur expérience et leurs souhaits.

Certifié famille
Politique familiale municipale

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut

La Politique des Familles et des Aînés de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut a été adoptée par le conseil de la MRC le 27 novembre 2019. Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien technique du Carrefour action municipale et famille et à la collaboration financière du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut.

Pour la version complète et le suivi détaillé, rendez-vous au :
lacmasson.com

Photo de couverture :
Michel Guertin, photographe

100% Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.